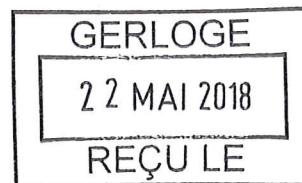


FACTURE N° 18/ABD/04014/SBE	Date : 17/05/2018
AUDIT BUSINESS 59, Allées Jean JAURES CS 21531, 31015 TOULOUSE Cedex 6 Tél. : 0.811.03.27.86 / Fax : 0.811.03.27.87 SIRET : 790 604 698 00015 Police d'assurance : Cabinet CONDORCET – ALLIANZ 808 108 823 Code APE : 7120B Capital social : 15.000 € - N°TVA :	

SCI THOMAS c/o GERLOGE
2, Rue GOUNOD
75017 PARIS



Facture correspondant au dossier :

Référence	Effectuée le	Immeuble bâti visité
18/ABD/04014/SBE	17/05/2018	SCI THOMAS c/o GERLOGE 11/13, Rue Gaston REBUFFAT 75019 PARIS

Prestation(s) réalisée(s) : Diag. Installations Electricité, Diagnostic de Performance Energétique, ERNMT / ESRIS, Métrage (Surface Habitable), Dossier amiante Parties Privatives

Référence	Désignation	P Unit € HT	Taux TVA	Quant.	Montant € HT	Montant TVA	Montant € TTC
F2	Diagnostics Location	166,67	20	1	166,67	33,33	200,00

Pénalités de retard (taux annuel) : 9.00% - Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliqué en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce - Pas d'escompte pour paiement anticipé - Date d'échéance : **31/05/2018**

Total HT	166,67 €
Détail TVA	TVA 20% : 33,33 €
Total TVA	33,33 €
Total TTC	200,00 €
Détail Paiement	
Total Paiement	0,00 €
Montant dû	200,00 €

SAISIE LE

23 MAI 2018

SAISIE LE

23 MAI 2018

----->-----
Merci de retourner ce coupon avec le règlement

N° de dossier : **18/ABD/04014/SBE**
N° de facture : **18/ABD/04014/SBE**
Compte : **NC**

Montant dû : **200,00 €**
Adresse de facturation : **SCI THOMAS c/o GERLOGE**
2, Rue GOUNOD
75017 PARIS

Chèque à l'Ordre de : ABD
Paiement à réception de Facture

AUDIT PARIS
SERVICE ADMINISTRATIF
CHEMIN DE GUILLE
81150 MARSSAC SUR TARN

RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980).

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS
Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 220 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 75012016000007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Audit+Cahier chges AG 3/07/17

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
2 RUE GOUNOD
75017 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 20/04/2018

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Informations

AUDIT+CAHIER CHARGES CENTRALE INCENDIE
RESOLUTION AG 03/07/2017

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.480,00
Budget	20/04/2018	20/04/2018 - 20/04/2018	S.9206.00003	20/04/2018	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
CHARGES GRILLE A	6.120,00	100	31	1.897,20
Total du groupe de lots				1.897,20
Total appel Copropriétaire				1.897,20

Relevé de compte depuis le 01/01/2018

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2018	Appel 1 01/01/2018-31/03/2018	2.542,00	
22/01/2018	Virt GERLOGE 2		2.542,00
01/04/2018	Appel 2 01/04/2018-30/06/2018	2.542,00	
13/04/2018	Virt GERLOGE 4		2.542,00
20/04/2018	Appel Audit+Cahier chges AG 3/	1.897,20	
	Total du relevé	6.981,20	5.084,00
	Solde en notre faveur en Euros.	1.897,20	

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 20/04/2018 au 20/04/2018
Echéance : 20/04/2018
Montant : 1.897,20 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
2 Rue GOUNOD
75017 PARIS

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS
Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 220 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 75012016000007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 02

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
2 RUE GOUNOD
75017 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 14/03/2018

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.480,00
Budget	14/03/2018	01/04/2018 - 30/06/2018	S.9206.00003	01/04/2018	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	6.687,50	100	31	2.073,13
DEPENSES GRILLE A	1.412,50	100	31	437,87
DEPENSES GRILLE B	775,00	100	4	31,00
Total du groupe de lots				2.542,00
Total appel Copropriétaire				2.542,00

Relevé de compte depuis le 01/01/2018

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2018	Appel 1 01/01/2018-31/03/2018	2.542,00	
22/01/2018	Virt GERLOGE 2		2.542,00
01/04/2018	Appel 2 01/04/2018-30/06/2018	2.542,00	
	Total du relevé	5.084,00	2.542,00
	Solde en notre faveur en Euros.	2.542,00	

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/04/2018 au 30/06/2018
Echéance : 01/04/2018
Montant : 2 542,00 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
2 Rue GOUNOD
75017 PARIS

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 2 Rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS
Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 220 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 75012016000007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 01

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
2 RUE GOUNOD
75017 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 18/12/2017

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

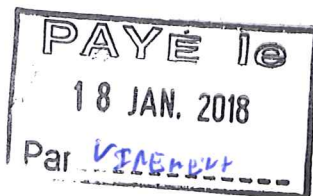
N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Informations

TOUTE L'EQUIPE DU CABINET GERLOGE VOUS SOUHAITE DE
TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.480,00
Budget	18/12/2017	01/01/2018 - 31/03/2018	S.9206.00003	01/01/2018	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	6.687,50	100	31	2.073,13
DEPENSES GRILLE A	1.412,50	100	31	437,87
DEPENSES GRILLE B	775,00	100	4	31,00
Total du groupe de lots				2.542,00
Total appel Copropriétaire				2.542,00



Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/01/2018 au 31/03/2018
Echéance : 01/01/2018
Montant : 2 542,00 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
2 Rue GOUNOD
75017 PARIS